



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1247
14 décembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 14 DÉCEMBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR
INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA YOUGOSLAVIE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de protester vigoureusement contre la délivrance de certificats d'état civil par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo-Metohija, province autonome de la République yougoslave de Serbie. Outre qu'ils sont incompatibles avec le mandat de la Mission, lesdits certificats contiennent des mentions qui sont en contravention directe avec le statut du Kosovo-Metohija et qui violent la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 10 juin 1999.

Comme il ressort du document ci-joint (voir annexe), la citoyenneté des résidents du Kosovo-Metohija est indiquée comme celle du Kosovo ("e Kosoves" dans l'acte de naissance ci-joint), bien que le Kosovo-Metohija soit une province autonome de la République yougoslave de Serbie et non un État internationalement reconnu. Le document foule également aux pieds le principe du bilinguisme car les toponymes n'y figurent qu'en albanais ("Vushtrri") et non en serbe ("Vučitrn").

Outre qu'elle est contraire au statut de la province serbe et à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, qui réaffirme la souveraineté de la République fédérale de Yougoslave sur cette province autonome de l'une de ses républiques, la délivrance de tels documents sous les auspices de la Mission crée un hiatus avec les registres antérieurement tenus par la République fédérale de Yougoslavie et la République de Serbie, empêchant la tenue de registres centralisés en République fédérale de Yougoslavie et ouvrant la porte à divers abus. Dans ce cas particulier, grâce à la délivrance de certificats de naissance du type de celui qui est annexé, les résidents albanais de souche du Kosovo-Metohija peuvent éviter que leur nom figure dans les registres d'état civil tenus par les autorités compétentes de la République fédérale de Yougoslavie et manipuler ces registres.

En délivrant de tels certificats, la MINUK renforce les conditions propices à la sécession de cette province serbe, ce qui, par extension, constitue un précédent fâcheux de tolérance d'une sécession tacite et de sa reconnaissance de facto par l'Organisation des Nations Unies dès l'arrivée de troupes de maintien de la paix des Nations Unies, précédent dont les mouvements sécessionnistes pourront tirer parti dans le monde entier.



Par sa politique et ses pratiques, la MINUK a abusé de son mandat et porté atteinte aux droits du pays hôte qui a volontairement accepté les troupes de maintien de la paix des Nations Unies et dont la souveraineté et l'intégrité territoriale sont garanties par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Vladislav JOVANOVIĆ

UNITED NATIONS
United Nations Interim
Administrative Mission in
Kosovo



NATIONS UNIES
Mission d'Administration
Interimaire des Nations
Unies au Kosovo

BIRTH CERTIFICATE

EKSTRAKT
Nga libri amzë i të lindurve

IZVOD
Iz matične knjige rođenin

Municipality Komuna Opština		Vushtrri		Original number Numri referencë Tehski broj	4
Place of register Vendi i regjistrimit Mesto upisa		Pantinë		Number of registry Numri amzë Matični broj	34
Date of registration Data e regjistrimit Datum upisa					
First name and surname Emri dhe mbietori Ime i prezime		Bashkim Miftari			
Date of birth Data e lindjes Datum rođenja		27.01.1970.			
Place of birth Vendi i lindjes Mesto rođenja		Oshlan			
Citizenship Mbrojtësia Državljanstvo		e Kosovës			
ID number Numri personal Lični broj					
Date of parents Te detyrëzimi prindëror Datum o roditeljima		Father - Babai - Oca		Mother - Nëna - Majka	
First name Emri Ime		Shaqir		Fahrije	
Surname Mbietori Prezime		Miftari		Miftari	
Date of birth Data e lindjes Datum rođenja					
Place of birth Vendi i lindjes Mesto rođenja		Oshlan		Lubovce	
Citizenship Mbrojtësia Državljanstvo		e Kosovës		e Kosovës	
Address of residence Vendbanimi dhe adresa Puhovljeno i adresa		Oshlan		Oshlan	

To Në U	Vushtrri
Date Data Datum	29.10.1999.



Signature of registrar Nënshkrimi i oficerit Popis molitor
<i>Denny Lane</i>